



Luxembourg, le 26.11.2025

AVIS Perturbation 2025/281 du 16.05.2025

Rectificatif VI du 26.11.2025

Objet: Lignes 824, 921, D28, E22, G08, H08, MH2

En raison de travaux routiers, une partie de la rue de Mamer à Kehlen sera barrée à toute circulation

du 25 août 2025 jusqu'au **19 décembre 2025**.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux :

Remarque générale : Un arrêt provisoire sera installé au N°24 de la rue de Kopstal.

Ligne 824

Luxembourg → Mersch

Les courses d'autobus concernées en provenance de Luxembourg seront déviées après l'arrêt KEHLEN, Enneschte Buer par une continuation de la rue d'Olm (CR103) – rue de Keispelt (CR102) – rond-point Quatre-Vents – N12 en direction de Kopstal – suite normale.

- Les arrêts KEHLEN, Um Knapp et Bei Fiewer ne seront pas desservis.

Mersch → Luxembourg

Les courses d'autobus concernées en provenance de Mersch seront déviées par une continuation de la rue de Kopstal (CR103) – rue d'Olm (CR103) – suite normale.

- Les arrêts KEHLEN, Um Knapp et Bei Fiewer ne seront pas desservis.
- L'arrêt provisoire dans la rue de Kopstal (N°24) sera desservi.

Ligne 921

Luxembourg → Mersch

Les courses d'autobus concernées en provenance de Luxembourg seront déviées par une continuation de la rue de Kopstal (CR103) – à droite via rue de Keispelt (CR102) – suite normale.

- Les arrêts KEHLEN, Um Knapp et Bei Fiewer ne seront pas desservis.
- L'arrêt provisoire dans la rue de Kopstal (N°24) sera desservi.

Instruire personnel intéressé!

4, rue Charles Bernhoeft
L-1240 Luxembourg

perturbations@atp.etat.lu
transports.public.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu

Ligne 921 du 19/05/2025 – 28/05/2025 inclus.

Mersch → Luxembourg

Les courses d'autobus concernées en provenance de Mersch seront déviées après l'arrêt KEHLEN, Katterwang via la N12 – suite normale.

- Aucun arrêt de Kehlen sera desservi.

Ligne 921 du 29/05/2025 – 21/11/2025 inclus.

Mersch → Luxembourg

Les courses d'autobus concernées en provenance de Mersch seront déviées après l'arrêt KEHLEN, Schaarfeneck à droite via rue d'Olm (CR103) – à gauche via Juddegaass – rue du Cimetière – à droite via rue Kopstal (CR103) – suite normale.

- L'arrêt KEHLEN, Bei Fiewer ne sera pas desservi.

Ligne D28

Courses 5622, 6192, 6702, 3553

Les courses d'autobus concernées en provenance de Keispelt seront déviées via Quatre-Vents rond-point – N12 – à droite via rue de Kopstal (CR103) – à gauche via rue du Cimetière – à gauche via rue de Mamer (CR102) – suite normale et vice versa pour la course 3553.

- Les arrêts KEHLEN, Schaarfeneck, Bei Fiewer ne seront pas desservis.
- L'arrêt KEHLEN, Um Kapp sera desservi.

Courses 5620, 6190, 6700

Les courses d'autobus concernées en provenance de Luxembourg seront déviées par une continuation de la rue d'Olm – à gauche via rue de Keispelt (CR102) – suite normale.

- L'arrêt KEHLEN, Bei Fiewer ne sera pas desservi.

Ligne E22

Course 3521

La course d'autobus concernée en provenance de Keispelt sera déviée via Quatre-Vents rond-point – N12 – à droite via rue de Kopstal (CR103) – à gauche via rue du Cimetière – à gauche via rue de Mamer (CR102) – suite normale.

- Les arrêts KEHLEN, Bei Fiewer et Schaarfeneck ne seront pas desservis.
- L'arrêt KEHLEN, Um Kapp sera desservi.



Courses 6058, 6460, 6610

Les courses d'autobus concernées en provenance de Luxembourg seront déviées par une continuation de la rue d'Olm (CR103) – à gauche via rue de Keispelt (CR102) – suite normale.

- L'arrêt KEHLEN, Bei Fiewer ne sera pas desservi.

Ligne G08

Course 6221

La course d'autobus concernée en provenance de Mamer sera déviée par une continuation de la rue d'Olm (CR103) – à gauche via rue de Keispelt (CR102) – suite normale.

- L'arrêt KEHLEN, Bei Fiewer ne sera pas desservi.

Course 3724

La course d'autobus concernée en provenance de Keispelt sera déviée via Quatre-Vents rond-point – N12 – à droite via rue de Kopstal (CR103) – à gauche via rue du Cimetière – à gauche via rue de Mamer (CR102) – suite normale.

- Les arrêts KEHLEN, Schaarfeneck, Bei Fiewer ne seront pas desservis.
- L'arrêt KEHLEN, Um Kapp sera desservi.

Course 3670

La course d'autobus concernée en provenance de Mersch sera déviée via Quatre-Vents rond-point – N12 – à droite via rue de Kopstal (CR103) – à gauche via rue du Cimetière – à gauche via rue de Mamer (CR102) – suite normale.

Course 6223

La course d'autobus concernée en provenance de Mamer sera déviée après l'arrêt KEHLEN, Op der Héicht à droite via rue du Cimetière – à gauche via rue de Kopstal (CR103) – à droite via rue de Keispelt (CR102) – suite normale.

- L'arrêt KEHLEN, Bei Fiewer ne sera pas desservi.
- L'arrêt KEHLEN, Um Kapp sera desservi.

Ligne H08

Les courses d'autobus concernées en provenance de Koerich seront déviées après l'arrêt KEHLEN, Enneschte Buer par une continuation de la rue d'Olm (CR103) – à gauche rue de Keispelt (CR102) – suite normale et vice versa.

- L'arrêt KEHLEN, Bei Fiewer ne sera pas desservi.

Ligne M10

Les courses d'autobus concernées en provenance de Redange/Attert circulera après l'arrêt KEHLEN, Enneschte Buer directement via une continuation de la rue d'Olm (CR103) – rue de Keispelt (CR102) vers l'arrêt de Kehlen-Schaarfeneck – vice-versa.

- L'arrêt KEHLEN, Bei Fiewer ne sera pas desservi.

Ligne MH2

Steinfort → Mersch

Les courses d'autobus concernées en provenance de Steinfort seront déviées par une continuation de la rue de Kopstal (CR103) – à droite via rue de Keispelt (CR102) – suite normale.

- Les arrêts KEHLEN, Bei Fiewer et Um Knapp ne seront pas desservis.
- L'arrêt provisoire dans la rue de Kopstal (N°24) sera desservi.

Mersch → Steinfort

Les courses d'autobus concernées en provenance de Mersch seront déviées via Quatre-Vents rond-point – N12 – à droite via rue de Kopstal (CR103) – à droite via rue de Keispelt (CR102) – Quatre-Vents rond-point – N12 – suite normale.

- Les arrêts KEHLEN, Bei Fiewer et Um Knapp ne seront pas desservis.
- L'arrêt provisoire dans la rue de Kopstal (N°24) sera desservi.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) de: Kehlen